

D.U. APTITUDE A L'EXPERTISE MEDICALE EN MATIERE DE DOMMAGES CORPORELS

Objectif général

Il s'agit d'un diplôme de troisième cycle **en 1 an**.

- Connaitre le cadre juridique et la règlementation de l'activité expertale
- Acquérir les différentes méthodologies expertales selon leur contexte
- Maîtriser la technique de la réparation juridique du dommage corporel (RJDC)
- Assimiler et utiliser la nomenclature Dintilhac
- Intégrer et interagir avec les différents protagonistes de l'expertise
- Obtenir le prérequis au DIU d'expertise en accidents médicaux

Public visé et capacité d'accueil :

Ce diplôme s'adresse préférentiellement aux médecins souhaitant exercer une activité d'expertise et/ou souhaitant s'investir dans le champ expertal, notamment afin de devenir expert judiciaire. Les internes du DES de Médecine Légale et expertises médicales ainsi que les capacitaires médico-judiciaires pourront également postuler.

Il envisage les méthodologies de la conduite des expertises, principalement en réparation juridique du dommage corporel, tout en abordant les principaux types d'expertise médicale dans les champs civil, pénal et administratif.

Peuvent s'inscrire :
Les médecins salariés ou libéraux français ou étrangers ainsi que, les titulaires du diplôme Docteur en chirurgie dentaire ayant une expérience consistante de leur discipline.
Les internes en DES/DESC de médecine légale, les capacitaires médico-judiciaires
Par dérogation accordée par le responsable, certains professionnels de santé pouvant s'inscrire sur les listes d'experts de la cour d'appel de Bordeaux

La capacité maximum d'accueil est de **30 personnes**.

Date prévisionnelle du début de la formation :
Le lundi 25 janvier 2027

Enseignement, volume horaire et organisation :

La formation dure **1 an** et a lieu tous les ans.
Les cours ont lieu de janvier à juin de l'année universitaire sous forme de 3 séminaires d'une semaine et se déroulent sur le site de l'Université de Bordeaux.
L'enseignement se fait en présentiel.
Le volume horaire global de la formation est de **90 heures**.

Responsables pédagogiques (+ adresse mail)

Professeur Laurent BLOCH
Professeur de droit privé *Collège Sciences de la santé Faculté de*
laurent.bloch@u-bordeaux.fr

Docteur Edouard BONTOUX
Médecin légiste, Praticien hospitalier
edouard.bontoux@chu-lyon.fr

Docteur Florence TOVAGLIARO
Médecin légiste
dr.florencetovagliaro@orange.fr

Docteur Bertrand GLIZE
PUPH
bertrand.glize@u-bordeaux.fr

Secrétariat pédagogique
julie.marsault@u-bordeaux.fr

Dossier de candidature à déposer en ligne
à partir du 01 Juillet 2026
jusqu'au 01 Octobre 2026
via le lien suivant :
https://sante.u-bordeaux.fr/Formation-continue/Diplomes-d-universite

Votre contact administratif :
scolarite.du-sante@u-bordeaux.fr

Tarif des frais de formation

Formation initiale :	***600 € /an***
Formation continue (RENF et REF s'il y a lieu) :	***1000 € /an*** / ***1400 € /an***